



"STYL HAIR" 1 JOUR

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

CE STAGE EST DESTINE AUX COIFFEURS SOUHAITANT APPRENDRE DES CHIGNONS CONTEMPORAINS.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

COMPRENDRE LES ATTENTES DE LA CLIENTE. DISPOSITION DES FORMES ET VOLUMES. CONNAISSANCE DES PREPARATIONS DES DIFFERENTES MATIERES. MATERIELS, PRODUITS, ORNEMENTS ET POSTICHES. MAITRISER LES CHIGNONS AVEC TENUE, GESTES ET PROCESS A UTILISER. DEVELOPPER LA CREATIVITE, S'EXERCER POUR DEVENIR MEILLEUR.

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 1 jour, 7 heures de formation

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables que les stagiaires conservent pour eux.
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par l'AGEFOS et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salariée : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'AGEFOS.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

Annulation :

La partie **non prise en charge**, ne pourra en **aucun cas** faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19^{ème} jour et le 10^{ème} jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.



"STYL HAIR" 1 JOUR

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un 1 module de 1 jour, 7 heures soit 7 heures /jours

09H00 – 09H10 :

ACCUEIL, PRÉSENTATION
TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

09H10 – 10H45 :

LEXIQUE
MÉTHODES
BASES
SUPPORT
MATÉRIEL
PRODUITS
POSTICHES ET ORNEMENTS

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

DÉMONSTRATION DU CHIGNON N°1
RÉALISATION DU CHIGNON N°1

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 14H15 :

DÉMONSTRATION DU CHIGNON N°2
RÉALISATION DU CHIGNON N°

14H15 – 15H40 :

DÉMONSTRATION DU CHIGNON N°3

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

RÉALISATION DU CHIGNON N° 3

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNÉE
VÉRIFICATION DES ATTENTES RESPECTÉES
RÉMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN